

par des dépenses déjà engagées. En outre la charge foncière à verser par Bouygues soit environ 3000 € par mètre carré ne semble pas garantie et pourrait être renégociée ce qui rendrait encore moins légitime l'argument de ville de Boulogne.

Enfin compte tenu de son impact sur la région, ce projet ne peut être justifié du seul point de vue des comptes de la ville de Boulogne. Il ne prend en compte ni le préjudice réel pour les riverains de Boulogne, Meudon et Sèvres, ni la perte de «l'actif immatériel important» que constitue ce site pour la Région.

C'est pourquoi le CSSM souhaite que la ville de Boulogne revoie ce projet, en réduisant notamment très significativement la surface à construire.

D'autre part alors que l'accès en ligne a été difficile et même non disponible lors du premier jour de l'enquête, il serait souhaitable de la prolonger de quelques jours. Le CSSM demande en outre que la ville de Boulogne laisse le **registre ainsi que la synthèse des observations et les réponses apportées, librement accessibles en ligne au moins 3 mois après avoir complété les simulations.**